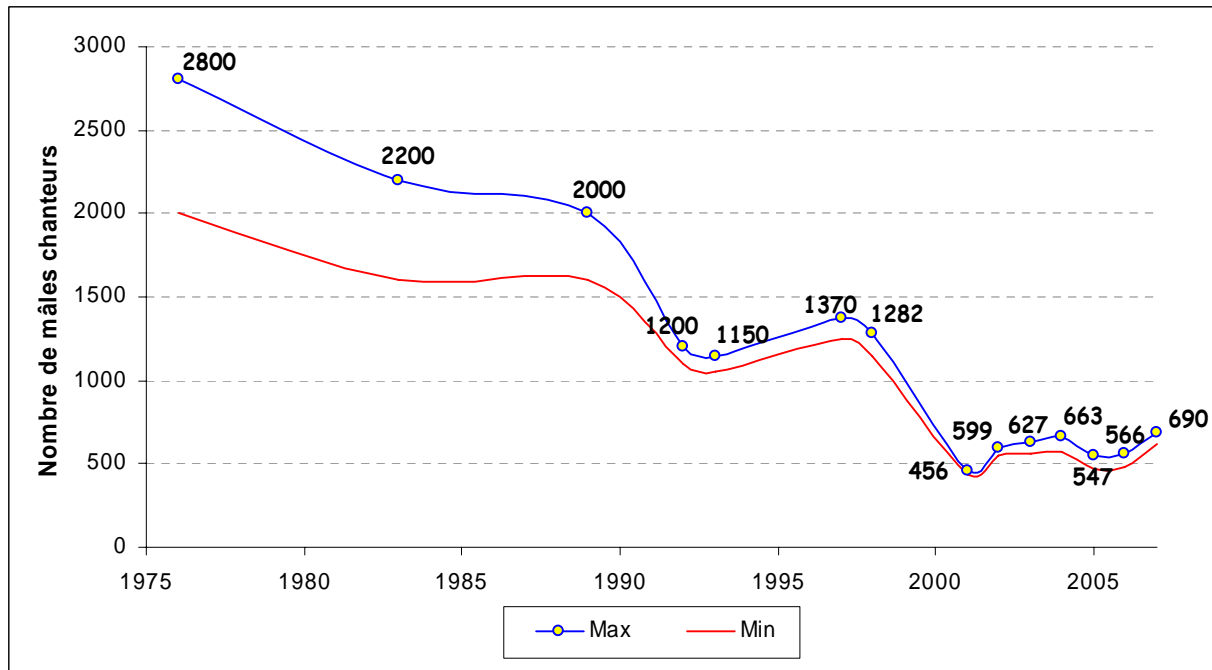


Enquête nationale 2009 Rôle des genêts

Conformément aux actions proposées dans le cadre du plan de restauration national 2005-2009 (NOËL *et al.*, 2004 : http://www.lpo.fr/etudes/plans_nationaux/rale_genets/doc/plan-restauration-R-342ledg.PDF), il est prévu d'effectuer un dénombrement exhaustif des rôles chanteurs lors de la dernière année.

Les derniers comptages de Rôles des genêts réalisés à l'échelle nationale tendent à montrer que l'espèce se maintient à un niveau très faible, de l'ordre de 600-650 mâles chanteurs.

Évolution des effectifs de Rôle des genêts en France.



L'objectif de cette enquête est de vérifier si les fluctuations enregistrées ces dernières années (relative stabilité des effectifs voir augmentation) nous permettent d'espérer l'arrêt du déclin constaté depuis les années 1980. De plus, à l'heure où l'évaluation des dispositifs agro-environnementaux (mesure de conservation phare pour la survie du Rôle des genêts) devient nécessaire, une meilleure connaissance de la population nicheuse aidera à apprécier l'adéquation des mesures de conservation avec la distribution actuelle de l'espèce.

Le Maine-et-Loire a une responsabilité particulière puisque le département héberge la plus importante population à l'échelle nationale, avec un effectif de l'ordre de 300-350 mâles chanteurs soit environ 50 % de la population française.

MÉTHODOLOGIE DE DÉNOMBREMENT DES MÂLES CHANTEURS :

Protocole national :

« Dans la mesure où le Rôle des genêts reste dissimulé en permanence dans l'herbe haute, il est difficile de recenser ses populations nicheuses autrement qu'en dénombrant les mâles chanteurs la nuit. Les études conduites sur cette espèce par radio-tracking démontrent que les femelles ne chantent habituellement pas en conditions naturelles, et qu'en moyenne, le nombre de mâles chanteurs est proche du nombre de femelles reproductrices.

Les recensements des Râles de genêts doivent être effectués essentiellement **entre le 20 avril et le 15 juin en soirée et de nuit, par temps clément, (peu de vent, pas de pluie, température clémente)**. Les heures d'activité maximale des mâles chanteurs se situent entre 23h00 et 2h00 (heure d'été). L'activité vocale du Rôle de genêts est également plus élevée en fin de nuit, de 2 heures avant à 1 heure après le lever du soleil.

Il est conseillé d'inciter les mâles à chanter en faisant usage de la repasse, car ils ne chantent pas toutes les nuits. Un creux d'activité de chant s'observe aussi lors de l'appariement. A cette période, les chanteurs peuvent cependant réagir à la repasse. Elle est surtout utile lors des recherches dans les secteurs à densité faible. Lorsqu'ils sont peu nombreux, les individus chanteurs ne se stimulent pas mutuellement et chantent moins. La repasse permet donc de localiser des mâles qui pourraient passer inaperçus.

Les prospections des zones favorables sont menées à partir de cheminements pédestres, ou par stations d'écoute distantes de 350 à 500 mètres au maximum. La direction de provenance des chants est portée sur une carte au 1/25 000^e et la position des mâles chanteurs est repérée par une simple triangulation à partir d'un second point d'écoute. Cela permet de localiser les mâles avec précision et d'éviter les doubles comptages.

Dans la mesure du possible, il convient d'effectuer au moins un deuxième passage pendant la saison de reproduction. En effet, il a été estimé qu'en de bonnes conditions, les mâles chantent durant 92 % du temps en heures d'activité maximale, lorsqu'ils ne sont pas appariés. En présence d'une femelle, la fréquence d'émission du chant diminue significativement (12 % du temps). Un seul passage de recensement risquerait donc d'entraîner des sous-estimations du nombre de couples nicheurs. »

A l'échelle départementale :

Il est demandé aux observateurs qui participent à l'enquête 2009 :

- d'effectuer **au mois 2 passages**, de préférence durant les périodes suivantes :

- **1^{er} passage du 1^{er} au 10 mai,**
- **2nd passage du 20 au 31 mai,**

- de **localiser précisément les mâles chanteurs sur carte IGN pour chaque sortie** : les fonds de carte s'obtiennent très facilement en utilisant le site Internet GEOPORTAIL. Ce dernier met à la disposition des internautes les cartes IGN et les photos aériennes de l'ensemble du territoire sans restriction d'accès, à l'adresse suivante :

<http://www.geoportail.fr/visu2D.do?ter=metropole>.

- de faire figurer sur les cartes le périmètre prospecté lors des nocturnes.

N.B. : les résultats négatifs (zone prospectée favorable à l'espèce mais absence de chanteur) sont importants, il est demandé aux observateurs de nous faire parvenir une carte faisant figurer le secteur prospecté, ainsi que la localisation des points d'écoute effectués.

Les résultats obtenus pourront être envoyés par mail à l'adresse ci-dessous, ou par courrier à :

**LPO Anjou
Maison de la Confluence
10 rue du Port Boulet
49080 BOUCHEMAINE**

**Pour toutes informations supplémentaires :
Coordinateur départemental, Édouard BESLOT
Edouard.beslot@lpo-anjou.org**

Exemple de rendu possible :

